

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 7 avril 2014 portant nomination au cabinet du ministre

NOR : MENB1408188A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Vu le décret du 31 mars 2014 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le décret du 2 avril 2014 relatif à la composition du Gouvernement,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est mis fin aux fonctions de M. Ali Rabeh en qualité de chef de cabinet.

Art. 2. – Sont nommés au cabinet du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

M. Ali Rabeh, conseiller auprès du ministre.

M. Alexander Grimaud, chef de cabinet, à compter du 25 avril 2014.

M. Thierry Marchal-Beck, chef adjoint de cabinet.

Mme Brigitte Béjean, conseillère en charge de la communication et de la presse, à compter du 15 avril 2014.

Mme Maëva Level, conseillère en charge des relations avec le Parlement.

Mme Claire Allard, conseillère en charge des affaires budgétaires et de la modernisation de l'action publique.

M. Eric Tournier, conseiller en charge du premier degré.

Mme Agathe Cagé, conseillère en charge du second degré, des programmes et de l'évaluation des élèves.

Mme Géraldine Lacroix, conseillère en charge de la lutte contre le décrochage scolaire, de l'insertion professionnelle des jeunes et des relations éducation-emploi.

Mme Marianne de Brunhoff, conseillère en charge des rythmes scolaires, de l'éducation artistique et culturelle, des relations avec les collectivités territoriales et de la carte scolaire.

M. Laurentino Lavezzi, conseiller en charge du numérique éducatif, de l'innovation et de la relation avec les éditeurs.

M. Romain Guerry, conseiller en charge de la santé, du sport, du handicap et de la lutte contre les inégalités.

M. Alain Séré, conseiller en charge de l'orientation, de la formation professionnelle initiale et continue et des certifications.

Mme Nora Machuré, conseillère en charge de la vie scolaire, de la prévention des violences scolaires et des relations avec les parents d'élèves.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 avril 2014.

BENOÎT HAMON